

Démarche : Demande de reçus imprimés (papier) pour les mandataires financiers (personne physique) de partis politiques (exercice 2025)

Organisme : Pôle partis politiques - CNCCFP

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Les mandataires de partis politiques délivrent aux donateurs et cotisants pour chaque don consenti ou cotisation versée, quels que soient son montant et son mode de versement, un reçu détaché d'une formule numérotée, éditée par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

Les demandes de reçus portent sur les dons et cotisations encaissés en 2025.

La date limite des demandes de reçus est fixée au 15 février 2026.

Identification du mandataire

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom

Nom

Date de déclaration en préfecture

Préfecture

Préfecture à laquelle la déclaration du mandataire a été faite.

Demande de reçus imprimés (papier) pour les mandataires financiers (personne physique) de parti

Numéro du parti

Le numéro du parti correspond au code attribué au parti par la CNCCFP au moment de son enregistrement. Il figure dans la référence utilisée dans les lettres de la CNCCFP et commence par la lettre P. Ex. : SPP/CP/P1219/2023/11/D42598

Parti politique financé

Nom de l'organisation territoriale ou du parti politique pour lequel le mandataire agit.

Quantité de reçus demandés et adresse de livraison

Quantité de reçus demandés

Adresse de livraison

Adresse suite

Précisions quant à l'adresse de livraison (horaires d'ouverture, jour de fermeture, code d'accès, etc.)

Téléphone

Email

Retrait sur place

Si vous souhaitez retirer les reçus directement dans les locaux de la CNCCFP, il convient de cocher la case OUI.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Engagement

J'atteste sur l'honneur être le mandataire financier du parti politique pour lequel je fais une demande de reçus.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Rappels

Aucun reçu ne sera délivré aux mandataires n'ayant pas retourné leurs justificatifs de recettes de l'exercice précédent.

Le mandataire est responsable pénalement et fiscalement de l'utilisation des reçus délivrés par la CNCCFP.

Les informations portées sur le présent formulaire peuvent faire l'objet de traitements automatisés, mis en œuvre par la CNCCFP et destinés à la gestion des reçus délivrés aux

Demande de reçus imprimés (papier) pour les mandataires financiers (personne physique) de personnes physiques ayant apporté leur soutien financier aux partis politiques. En application de la loi dite "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et du RGPD, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant dans ce fichier, et le cas échéant, en obtenir la rectification auprès de la CNCCFP.

Pour connaître la politique de protection des données à caractère personnel de la CNCCFP, vous pouvez consulter les mentions légales figurant sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.cnccfp.fr/politique-de-confidentialite/>

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Joindre un RIB du compte bancaire du mandataire financier si vous n'avez jamais fait de demande de reçus à la CNCCFP.